

La Valette du Var, le 6 avril 2020

Monsieur Dominique QUINCHON
Président des PEP 83

Monsieur Maxime GALLI
Vice-Président des PEP 83 et Président
de la commission « Solidarité »

A

Mesdames les Directrices d'école
Messieurs les Directeurs d'école

Objet : Pandémie COVID 19 : actions de solidarité pour la demi-pension

Dans le cadre de la crise sanitaire, nous vous informons que la Commission Solidarité des PEP 83 a décidé d'accorder une aide auprès des familles ayant déjà bénéficié d'une participation financière pour les frais de restauration scolaire depuis le début de l'année 2020.

Pour ce faire, votre mobilisation est indispensable.

Aussi, nous vous demandons de bien vouloir nous adresser l'IBAN de votre coopérative scolaire par mail à l'adresse secretariat.siege@pep83.org afin que le montant des aides accordées vous soient adressés directement et que celles-ci soient ensuite remises aux familles concernées (nous contacter pour tout autre forme de versement).

Pour votre école, vous trouverez joint à ce courrier le (ou les) enfant(s) concernés par cette aide ainsi que son montant.

Dès réception du moyen de paiement retenu pour cette aide, nous effectuerons le (ou les) virement(s) bancaire(s) correspondant(s).

Nous vous remercions d'avance pour votre participation à cette opération,

Avec nos cordiales salutations associatives.

M. Dominique QUINCHON
Président des PEP 83



M. Maxime GALLI
Vice-Président des PEP

